



Bilan financier du préavis 33-2023

Ce document présente le bilan financier du préavis 33-2023 promotion de la mobilité (2024-2026). Nous avons indiqué pour chaque type de mesures les dépenses réelles au 31.12.2025, ainsi que les dépenses estimées pour 2026, en vue de boucler le préavis à fin décembre 2026.

Un tableau récapitulatif des dépenses et des apports tiers est également proposé à la suite.

Etats des lieux

Coûts des mesures informatives et incitatives

Grâce à l'élaboration de la totalité des supports d'information en interne et à la bonne collaboration avec les communes et les transporteurs pour le relai de l'information, les dépenses pour les mesures informatives ont été inférieures à celles prévues.

Les dépenses liées aux mesures incitatives ont également été moins importantes que prévues. Ceci s'explique notamment par le fait que tous les visuels pour la promotion des offres ont été élaborés en interne (permet la réactivité nécessaire, mais grève la charge d'une équipe Communication et marketing déjà à la limite de ses capacités de production). En plus de la réduction des supports imprimés, le relai via les partenaires et les communes a permis de maintenir les coûts.

Dépenses 2024 - 2026	CHF (TTC)
Comptes au 31.12.2025	26 307.25
Détails - Mesures informatives	9728.10
Détails - Mesures incitatives	16 579.15
Dépenses estimées 2026	45 000
Détails - Mesures informatives	7500
Détails - Mesures incitatives	37 500
Total	71 307.25
<i>Dépenses préavisées (33-2023)</i>	<i>75 000</i>

Coûts du Guichet Mobile

Les dépenses liées au Guichet Mobile s'élevaient à **CHF 252'217.80** au 31.12.2025. Ce montant inclut le poste RH hébergé à la Région de Nyon, une partie du développement de l'application puis de la refonte et du développement pour le nouveau site web Guichet Mobile, ainsi que les mesures de promotion du Guichet Mobile.

Les dépenses 2026 comprennent la part RH pour 2026, la maintenance pour le site web Guichet Mobile, ainsi que les actions de promotion courantes du Guichet Mobile.

La différence des dépenses estimées pour l'année 2026 s'explique par l'abandon de l'application Guichet Mobile dont les coûts de maintenance étaient significatifs pour les deux années précédentes.

Dépenses 2024 - 2026	CHF (TTC)
Comptes au 31.12.2025	252 217.80
Dépenses estimées 2026	110 000
Total	362 217.80
Dépenses préavisées (33-2023)	420 000

Récapitulatif des dépenses et des contributions tierces

Le tableau ci-après (montants en CHF) récapitule ces dépenses par type de mesures, ainsi que les contributions tierces durant la période indiquée. En tenant compte des dépenses prévues pour 2026, la différence entre les coûts réels (CHF 433'525.05) et les contributions (CHF 484'000), incluant la part régionale, s'élève à **CHF 50'474.95**. Les projections démontrent donc que nous avons les ressources nécessaires pour prolonger le préavis et le clôturer à fin décembre, avec un montant estimé inférieur à celui préavisé.

Etat préavis 33-2023	Comptes au 31.12.2025	Dépenses prévues 2026	Dépenses préavisées (33-2023)
Mesures informatives	9 728.10	7 500	75 000
Mesures incitatives	16 579.15	37 500	
PMiE / Guichet Mobile	252 217.80	110 000	420 000
Total	278 525.05	155 000	495 000
	CHF 433 525.05		CHF 495 000
Financements	Comptes au 31.12.2025	A facturer 2026	Contributions préavisées (33-2023)
Part privée	24 000	11 000	39 000
Transporteurs	24 000	11 000	39 000
Part publique tierce	54 000	35 000	96 000
Canton	30 000	20 000	60 000
Communes partenaires PMiE	24 000	15 000	36 000
Total contributions	78 000	46 000	135 000
	124 000		
Part régionale préavis 33-2023	360 000		360 000
	CHF 484 000		CHF 495 000